SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC. SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I: INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT NABC DEODORIZING RIM CAGES

USAGE DU PRODUIT : Désodorisant de cuvettes de cabinets

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE

888/314-6171 (24 Heures)

Spartan Chemical Company, Inc.

1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE

800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :							
Nº CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE				
			MPT mg/m³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³	DL50	CL50
7757-82-6	45-55	Sulfate sodique		Non établies		Non disponible No	on disponible
57-55-6 25155-30-0	25-35 10-15	Propylèneglycol Dodécylbenzènesulfonate		Non établies		Non disponible No	1
23133-30-0	10-15	de sodium		Non établies		Non disponible No	on disponible
8052-48-0 3844-45-9	5-10 1-5	Savon sodique de suif Bleu brillant F.C.F.,		Non établies		Non disponible No	on disponible
Spécialité	1-5	sel disodique Parfum		Non établies Non établies		Non disponible Non disponible No	1

SECTION III: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

DENSITÉ $(H_20 = 1)$ POINT D'ÉBULLITION % DE SOLIDE SUR LA MASSE

 $> 100^{\circ} \text{ C } (212^{\circ} \text{ F})$ 1,20

TAUX D'ÉVAPORATION

(acétate de butyle = 1)Non établies

< 1

DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)

PRESSION DE LA VAPEUR

Non établies

APPARENCE ET ODEUR

pН ÑΑ Bloc bleu plein, parfum frais SOLUBILITÉ DANS L'EAU

POINT DE CONGÉLATION

Complète

SEUIL DE L'ODEUR

Non disponible

Non disponible

COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE **ÉTAT PHYSIQUE**

Non disponible Gaz__ Liquide__ Solide_X_

SECTION IV: RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR MÉTHODE DE DÉTERMINATION

 $> 100^{\circ} \text{ C } (212^{\circ} \text{ F})$ ASTM - D56

MOYENS D'EXTINCTION CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ

Ce produit n'entretient Sans objet LIMITE D'INFLAMMABILITÉ

Non établies

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION

Sans objet

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE

DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet

Non établies

pas la combustion.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Les produits de combustion sont toxiques.

SECTION V: RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X CONDITIONS D'INSTABILITÉ

Non établies

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)

Oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE Non établies

SECTION VI: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË:

<u>CONTACT OCULAIRE</u>: Risque de provoquer une irritation des yeux accompagnée de symptômes tels que douleur et rougeur. <u>CONTACT AVEC LA PEAU</u>: Risque de provoquer une irritation cutanée mineure accompagnée de symptômes tels que douleur et rougeur.

INGESTION: Risque d'être nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure troubles intestinaux, nausée et diarrhée.

INHALATION: Aucun effet nocif attendu.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE: Non établies

PROPRIÉTÉ IRRITANTE SENSIBILITÉ AU PRODUIT CANCÉROGÉNICITÉ

Risque de provoquer une irritation de la peau et des yeux. Non disponible Non

EFFETS TOXIQUES

SUR LA REPRODUCTION TÉRATOGÉNICITÉ MUTAGÉNICITÉ EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible Non disponible Non disponible Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIERIE :

Le port de gants et de lunettes de protection contre les produits chimiques n'est pas obligatoire avec une utilisation normale. Fournir une bonne aération générale.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Le produit comporte des éléments pleins. Ramasser pour retraitement ou évacuation.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS: Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ou avaler.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Laver abondamment après toute manipulation. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION: Non réglementé. Description d'expédition: Désodorisants, n.s.a.

SECTION VIII: PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

PEAU : Laver abondamment la peau à l'eau et au savon.

INGESTION: Ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin quant au traitement à suivre. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION: En cas d'irritation des voies respiratoires ou vertiges, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX: RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

NABC DEODORIZING RIM CAGES DATE D'ÉMISSION: Mars 20, 2014

REMPLACE: Mars 7, 2011

APPROUVÉ PAR: Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: 800/537-8990